



Aïkido Club Staffelfelden

Contact: André SCHMITT

Tél.: 03 89 39 79 60

Port.: 06 67 32 23 86

www.aikido-staffelfelden.fr

www.facebook.com/aikidostaffelfelden

PHOTO

FI CHE D'INSCRI PTI ON 2026 - 2027

Ligue Grand-Est Club N° 05683242

Agrément Jeunesse et Sport

N° 02/2006 - 68 - S

IDENTITÉ ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nom du (de la) pratiquant(e): Prénom:

Sexe : ☐ F ☐ M Date de naissance: ____ / ____ / ____ Age: ans

Lieu de naissance: Nationalité:

Adresse:

Code postal: Ville:

Courriel:@.....

N° de téléphone: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

N° de téléphone: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné père / mère / tuteur / représentant légal *
autorise (mon fils, ma fille)..... à pratiquer au sein de l'association

Aïkido Club de Staffelfelden

J'autorise un responsable à prendre toutes les dispositions nécessaires dans le cas où un accident arriverait à mon enfant.

* Rayer les mentions inutiles

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : N° de téléphone: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Nom : N° de téléphone: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Nom du médecin traitant: N° de téléphone: ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Problème médical connu (allergies...):

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois à pratiquer l'Aïkido (à préciser sur le certificat)
- attestation de santé
- 1 photo collée sur la fiche d'inscription

DISCIPLINE PRATIQUÉE - MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

☐ Aïkido adulte	129 € - inclus les cours et la licence
☐ Aïkido enfant (moins de 18 ans) au 01/09/2026	72 € - inclus les cours et la licence
☐ Aïkido sport santé	114 € - inclus les cours et la licence
☐ Administratif (non pratiquant)	30 € - licence

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'association A.C.S. à mettre en ligne sur son site internet, sur Facebook et de publier dans la presse locale des photos et vidéos prises dans le cadre de l'activité du club et sur lesquels je figure.

Vous pouvez tout moment interrompre la publication sur simple demande écrite adressée par courriel à

perso-asch@orange.fr

TENUE VESTIMENTAIRE

Pour la pratique de l'Aïkido : Keikogi avec ou sans Hakama

Les pratiquant(e)s doivent respecter leur tenue et leur présentation.

Des vestiaires sont mis à disposition pour se changer avant et après les cours. Des douches sont également mises à disposition. Les vêtements et sac doivent être rapportés dans le Dojo durant le cours, l'association A.C.S. ne peut être tenue pour responsable en cas de vol.

Des zoori ou autres sandales seront utilisées du vestiaire au Dojo et seront déposées au bord du tatami.

Tous les bijoux sont interdits sur le tatami (montres, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, piercings, bijoux à cheveux...) pour des raisons de sécurité afin d'éviter les blessures créées par les bijoux. L'association A.C.S. vous conseille de venir aux cours sans ces effets personnels et décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ces bijoux.

RESPONSABILITÉ DES PARENTS

L'association A.C.S. ne prend en charge les enfants que dans le Dojo.

Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) :

- Jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami.
- Dans les couloirs et vestiaires de la salle de sport.
- Après la fin du cours.
- Sur le parking et à l'extérieur de l'enceinte de la salle de sport.

HYGIÈNE

Il est demandé à tous les membres, parents, visiteurs de veiller à la propreté générale du Dojo et des installations du complexe sportif.

- Veuillez utiliser les poubelles.
- Ne pas fumer dans l'enceinte du complexe sportif.
- Ne pas introduire des denrées alimentaires sur le tatami (bonbons, gâteaux, chocolat, boissons...).
- Ne pas circuler pieds nus en dehors du tatami.
- La bouteille d'eau pour se désaltérer est posée à côté des zoori au bord du tatami.
- Cheveux longs attachés à l'aide d'un élastique sans partie métallique. Barrettes interdites.

Fait le: ____ / ____ / _____, à Staffelfelden

Signature du (de la) pratiquant(e) ou de
son représentant légal pour les mineurs